INSECTICIDES

ERADICOAT®

Insecticide

Composition	Maltodextrine 597,8 g/L (49%)
Formulation	Concentré soluble (SL)
A.M.M.	n° 2160114

Mode d'action - Propriétés

ERADICOAT® est un insecticide de contact, à base de maltodextrine, qui permet de lutter contre les pucerons, acariens et aleurodes sur cultures légumières et ornementales sous abri. Il est particulièrement adapté à la gestion des foyers. L'utilisation d'ERADICOAT® bloque les orifices respiratoires de l'insecte entraînant son asphyxie. L'effet observé 2 à 4 heures après l'application est amélioré par des applications répétées.

Usages et doses homologués

ERADICOAT® est homologué pour le traitement des parties aériennes, pour une utilisation uniquement sous abri.

Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	D.A.R.[1]
Cultures légumières	Aleurodes, Acariens, Pucerons	75 L/ha* (usage recommandé en localisé à 25 ml/L d'eau)	20/an	1 jour
Cultures florales et plantes vertes				non applicable
Rosier				
Arbres et arbustes	Aleurodes, Acariens et phytoptes, Pucerons			

***75 L/ha est la dose maximale homologuée, cependant pour l'utilisation du produit, il est recommandé de ne pas dépasser 25 ml de produit par litre d'eau.**

[1] D.A.R. : Délai Avant Récolte. L.M.R. : Limite Maximale de Résidus : Aucune L.M.R. n'est requise pour la maltodextrine (Annexe IV Règlement (CE) n°396/2005.)

Recommandations d'emploi

L'emploi d'ERADICOAT® est recommandé dans le cadre de la gestion des foyers d'insectes ravageurs sous serre (traitement localisé sur une zone ou une portion de parcelle) en ciblant les parties végétatives des plantes (parties hautes). Inclure ERADICOAT® dans le cadre d'un programme de lutte intégrant une diversité de solutions.

Pour obtenir des résultats optimaux, ERADICOAT® s'utilise dès l'apparition des premiers ravageurs et peut être utilisé tout au long du cycle cultural. Répéter fréquemment l'application à intervalle régulier (3 à 7 jours entre les applications) afin d'interrompre le cycle de développement de l'insecte (4 applications peuvent être nécessaire).

ERADICOAT® se caractérise par son action de choc et n'a pas d'action résiduelle. Son utilisation est compatible avec les stratégies de Production Biologique Intégrée. La réintroduction des auxiliaires peut se faire dès séchage de la bouillie sur le feuillage.

Compte tenu du mode d'action d'ERADICOAT®, une attention particulière doit être portée à la qualité de pulvérisation. Veiller à assurer une couverture optimale des zones à traiter. Traiter en conditions sèches et ensoleillées. L'efficacité d'ERADICOAT® est optimale quand le séchage de la bouillie est atteint en 1 heure.

En raison de la diversité des espèces et variétés en cultures ornementales qui peuvent être traitées, nous recommandons d'effectuer un test de sélectivité de la spécialité ERADICOAT® sur quelques plantes avant d'étendre le traitement à la parcelle entière.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Eviter d'appliquer le produit sur les fleurs des espèces florales. Un résidu collant peut rester sur les feuilles et fruits après application.

Mode d'emploi

- Préparation de la bouillie :

ERADICOAT® s'utilise en pulvérisation foliaire après dilution dans l'eau. Remplir le pulvérisateur avec la moitié du volume d'eau nécessaire et commencer l'agitation. Ajouter la quantité nécessaire d'ERADICOAT® puis compléter le remplissage. S'assurer que le produit est bien mélangé avant l'application. Ne pas stocker de solution diluée. **Ne pas dépasser 25 ml de produit par litre d'eau.**

- Application :

Appliquer ERADICOAT® à l'aide d'une lance.

La qualité de la pulvérisation est un facteur clé de la réussite du traitement. Il est important d'assurer une bonne couverture des cultures pour un meilleur contact avec le ravageur, en portant une attention particulière sur la face inférieure des feuilles et des points de croissance.

- Élimination du produit et des emballages vides :

Réemploi de l'emballage interdit. Rincer le bidon au moins 3 fois en veillant à verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor. Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Précautions d'emploi

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil et à température ambiante, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer durant l'utilisation du produit.
- Pendant toute la durée de manipulation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée. Se référer au paragraphe « Équipements de protection individuelle ».
- Se conformer à la réglementation en vigueur concernant la gestion des fonds de cuve et des eaux de rinçage.

Equipements de protection individuelle

Pour la protection de l'opérateur, porter :

- *pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel de pulvérisation :*
  - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - des lunettes ou un écran facial certifié EN 166 (CE, sigle 3) ;
  - une combinaison de protection de catégorie III type 4 ou 3 (selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application) ;

  OU
  - une combinaison de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage de 230 mg/m² ou plus avec traitement déperlant et un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

- *pendant l'application : sans contact intense avec la végétation, cultures basses (< 50 cm) :*
  - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - une combinaison de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage de 230 mg/m² ou plus avec traitement déperlant ;
  - des bottes de protection certifiées EN 13 832-3.

- *pendant l'application : sans contact intense avec la végétation, cultures hautes (> 50 cm) :*
  - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - des lunettes ou un écran facial certifié EN 166 (CE, sigle 3) ;
  - une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec une capuche ;
  - des bottes de protection certifiées EN 13 832-3.

INSECTICIDES

- *pendant l'application : contact intense avec la végétation, cultures hautes et basses :*
  - des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
  - des lunettes ou un écran facial certifié EN 166 (CE, sigle 3) ;
  - une combinaison de protection de catégorie III type 3 avec une capuche ;
  - des bottes de protection certifiées EN 13 832-3.

Pour la protection du travailleur, porter :

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3 en cas de contact avec la culture traitée ;
- une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35% / 65%, avec un grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

ERADICOAT® (contient de la maltodextrine)

ATTENTION

H319	**Provoque une sévère irritation des yeux**
H412	**Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

Conseils de prudence

P264	Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.
P280	Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
EUH401	**Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**
SP1	**Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]**

Délai de rentrée : 24 heures.
Ce produit peut porter atteinte aux pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.

Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

® Marque déposée Certis Europe B.V.

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon 5L	Carton 4 x 5L	30 cartons = 600L	Carton 4 x 5L

Distribué par Certis Europe B.V. - France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – v1 - 09/2016.

CERTIS